

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 juin 2014
Rapporteur :
Madame Ariane FAYE**

N° 7 DEE 14.4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/06/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/06/2014 (accusé de réception du 16/06/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Avenants aux conventions avec les crèches associatives 'Les Bons Petits Diabes'
et 'L'île aux trésors'**

Quimper dispose de deux crèches associatives, Les Bons Petits Diabes et l'Île aux Trésors qui accueillent respectivement 16 et 20 enfants. Elles font partie intégrante du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 3 ans et la ville de Quimper soutient financièrement les associations dans la gestion de ces 2 crèches.

Il est proposé de prolonger par avenant les conventions jusqu'au 31 décembre 2014 avant leur renouvellement au 1^{er} janvier 2015.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer les avenants correspondants.

Le maire,

Ludovic JOLIVET